

pour ajouter à l'éclat des cérémonies religieuses. On n'entendait pas les voix bruyantes d'un chœur savamment organisé, et souvent si propre à faire remplacer dans l'âme les vœux de la piété par les sentiments de l'admiration : le chant grave et majestueux des cantiques retentissait seulement dans le saint lieu. Mais ces chants, répétés sur le même ton par une foule de voix, portaient dans l'âme je ne sais quelle douceur et quel charme que ne saurait donner la musique la plus brillante et la plus compliquée.

Le nombre des enfants de Québec qui ont fait, cette année, leur première communion, est de 1,111, dont 553 garçons, et 558 filles. 151 garçons et 120 filles l'ont faite à la Cathédrale ; 105 garçons et 135 filles, à l'Eglise St-Patrice ; 297 garçons et 303 filles, à l'Eglise de St-Roch.

M. J. M. Lemoine vient de publier une brochure, intitulée *Ornithologie Canadienne*.

Il y a déjà plus de 7,000 Canadiens revenus des Etats-Unis.

Une comète est maintenant visible dans la constellation de l'Ours.

Une tempête, accompagnée de neige s'est élevée pendant la nuit du 1 Mai, et a causé de grands désastres dans le bas du fleuve. Le vaisseau à vapeur *United States* a péri sur l'Île-aux-Oiseaux ; le *Mini Dawson* a été jeté à la côte, près de la Pointe-aux-Pères. Quatre autres navires, le *Sparton*, le *Murion*, le *Powerful*, le *Silviciu* ont éprouvé un pareil sort. Peu d'hommes ont péri dans les flots ; mais plusieurs de ces vaisseaux seront probablement entièrement perdus.

DÉCÈS.

Le 5 du courant, à Sainte-Anne de la Pérade, à l'âge de 39 ans et 9 mois, dame Marie-Sophie Dauth, épouse de Sieur J.C. Méthot. Elle était belle-sœur de M. Méthot, Prêtre du Séminaire et cousine d'un de nos confrères pensionnaires.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Le duc d'Anjou, un des princes de la famille d'Orléans, réfugié en Angleterre, vient de publier une brochure en réponse au fameux discours du prince Napoléon et à ses paroles injurieuses contre

les dynasties ci-devant régnantes en France. Grâce à son titre modeste, *Lettres sur l'histoire de France*, on est parvenu à en vendre, à Paris même, près de 70,000 exemplaires, avant que les autorités aient été bien informées du contenu, et que la police ait reçu ordre de saisir l'ouvrage. Il a été lu avec la plus grande avidité ; on peut en juger par le prix de 20 à 30 francs qu'on a donné pour se le procurer, lorsque les exemplaires sont devenus rares. Les passages suivants feront connaître le ton de l'ouvrage :

" Cette attaque injurieuse qu'un pouvoir si fort et qui vous inspire tant de confiance a endossée, propagée, affichée sur tous les murs, ma réponse peut-elle la suivre en se conformant aux lois, sur le sol même de la patrie. J'en veux faire l'expérience, et si, au préjudice des plus simples notions de la justice et de l'honneur, vous étouffez ma voix en France, dans une cause si légitime, elle aura du moins quelque écho en Europe, et ira au cœur des honnêtes gens. . . .

Je n'ai pas la même horreur que vous pour le passé de la France ; j'avoue que je l'ai étudié sans que mon amour propre national, aussi vif que le vôtre, ait eu trop à souffrir . . . Que sur cette longue liste de princes . . . il y ait à relever des fautes, des égarements, peut-être des crimes, je vous l'accorde volontiers. Les familles royales, impériales même, n'échappent pas à la loi commune de l'humanité.

Si votre famille avait, pendant dix siècles, occupé le premier trône du monde, si elle comptait autant de capitaines de guerriers morts sur le champ de bataille que la maison royale de France (c'est encore historiquement son nom), peut-être auriez-vous le droit de vous montrer sévère. Car, remarquez-le bien, vous ne pouvez plus juger les familles princières avec l'austérité d'un philosophe républicain. Vous vous êtes trouvé un beau jour sénateur, grand-croix, général de division, prince du sang, non par votre mérite, inconnu alors, mais par droit de naissance, et votre point de vue doit avoir changé avec la fortune...

Vous parlez en termes magnifiques du coup d'Etat du 2 décembre. On ne vous a pas toutefois rencontré ce jour-là dans le groupe des fidèles accourus à l'Élysée pour se vouer intrépidement à la fortune du nouveau dictateur. Où étiez-vous donc ? Personne ne le saurait encore, si parmi les hommes résolus qui se consultaient, à cette heure d'angoisse, pour savoir si leur devoir n'était pas d'aller combattre derrière les barricades, quelques-uns ne se souvenaient de vous avoir vu tout-à-coup apparaître au milieu d'eux, sauf à

disparaître quand la fortune s'étant prononcée, la police est venue plus tard pour les saisir au nom du vainqueur...

Après avoir comparé les Napoléon aux Bourbons, il ajoute :

" Que des légitimistes, avez-vous dit, ou des républicains exaltés, venant d'Angleterre, essayent donc de faire avec mille ou quinze-cent hommes une descente sur nos côtes ; nous les ferions bel et bien fusiller." Or, sous le gouvernement de Juillet, il y a eu une incursion à Strasbourg et une descente à Boulogne, et il n'y a eu personne de fusillé ! Grave faute sans doute. Eh ! bien, ces d'Orléans sont incorrigibles, et ce serait à recommencer, que je crois vraiment qu'ils seraient aussi éléments que par le passé ! Mais pour les Bonaparte quand il s'agit de faire fusiller, leur parole est bonne. Et, tenez, prince, de toutes les promesses que vous et les vôtres avez faites ou pouvez faire, celle-là est la seule sur l'exécution de laquelle je compterais. . . .

Il faut en convenir, le gouvernement actuel, si heureux à tous égards, a moins de succès dans l'accomplissement de ses promesses. Un seul homme avait prêté serment à la constitution républicaine : il lui a fallu faire le 2 décembre. On avait dit : " L'empire, c'est la paix ; et nous avons eu les guerres de Crimée et de Lombardie. Le pouvoir temporel des papes devait être respecté : nous savons où il en est, et les Grands-Ducs attendent toujours leurs restaurations annoncées par la paix de Villafranca..."

On dit que cette brochure irrita à un tel point le Prince Napoléon qu'il demanda aussitôt à l'Empereur la permission de se battre en duel avec le duc d'Anjou.

M. de Montalembert vient aussi d'adresser une lettre à M. de Cavour. On sait que le ministre de Turin s'est déjà plus d'une fois appuyé, pour justifier sa conduite, des opinions libérales du célèbre publiciste français. M. de Montalembert indigné lui déclare que ses opinions ne peuvent être favorables à une révolution anti-religieuse, et déplore la conduite actuelle du Piémont qui, sous le prétexte de donner la liberté aux Italiens, les asservit par le plus odieux despotisme.

Le nouveau royaume d'Italie a été reconnu non seulement par l'Angleterre, mais encore par le Danemark, la Suède, la Grèce, et le Portugal.

La réaction en faveur de François II est toujours de plus en plus vive dans les Abruzzes, dans les Calabres, et dans tout le royaume de Naples. Il paraît qu'on a pu faire parvenir en secret 15,000 fusils à Pouzzoles, et que les Piémontais